

# ENQUETE AUPRES DES PERSONNES ATTEINTES DE DEFICIENCE VISUELLE

## ► Pourquoi cette enquête ?

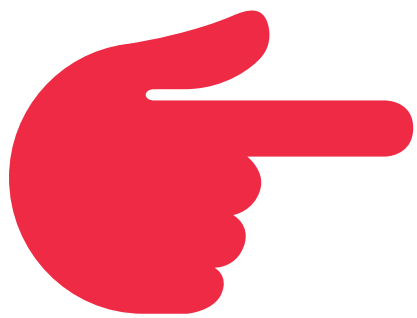
Cette démarche, soutenue par l'Union Européenne, a pour objectif de mieux connaître les besoins en matière de maintien de l'autonomie des personnes déficientes visuelles qui habitent les zones rurales et de montagne.

## ► Qui peut répondre à l'enquête ?

Toute personne ayant une acuité visuelle inférieure à 5 /10 ou un champ visuel inférieur à 20° peut répondre à l'enquête.

## ► Quand et où se déroule l'enquête ?

Du 1er septembre au 1er novembre 2019 sur les départements des Alpes de Hautes-Provence, les Hautes Alpes et les Alpes Maritimes



## Comment y répondre ?

Meghan LYON au 06 13 09 10 56

Claire GUICHOU au 06 42 94 40 93

ou par mail à : [action4vision@evaliss.fr](mailto:action4vision@evaliss.fr)

la Mut'

